REVUE DE PRESSE

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Du 04 au 10 avril 2023

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

1. COI et ses projets

1.1 Projet PSP : Sécurité portuaire.....2
- Trafic transfrontalier : Maurice reçoit un outil pour mieux se connecter à Interpol
- [VIDÉO] Nouvel appareil d'enregistrement des données et de fichage pour la police

1.2 Projet Brio : Changement climatique.....5
- La Fresque du climat à La Réunion

1.3 Projet RECOS : environnement.....7
- Les acteurs du Sud-Ouest de l'océan Indien unis pour une meilleure protection des aires marines de la région

2. Centres d'Intérêts

2.1 Coopération régionale.....9
- Alan Ganoo participe à la 13e session de la Commission de coopération bilatérale Maurice-Seychelles

2.2 Pêche.....10
- DCP, stocks, surpêche : les membres régionaux de la CTOI se réunissent aux Seychelles pour examiner les propositions

2.3 Economie bleue.....11
- Ressources halieutiques : Les opportunités d'investissements exposées à Toamasina

2.4 Agriculture.....12
- Secteur agricole : Introduction de semences de maïs hybride à Madagascar

2.5 Economie.....13
- Programmes européens : collectivités et Etat signent la convention cadre
- L'UE accorde au pays une garantie budgétaire de 5 millions d'euros

2.6 Environnement.....15
- Développement économique Boeny – contribution importante des aires protégées

Trafic transfrontalier : Maurice reçoit un outil pour mieux se connecter à Interpol



Vincent Degert remettant le «SEEK Avenger» au no 1 du CCID, l'ACP Kistnasamy Armoogum, hier.

SEEK Avenger. C'est le nom de l'outil dernier cri qu'INTERPOL a remis aux autorités mauriciennes, hier. Il permet de se connecter immédiatement à la base de données de l'Organisation internationale de police criminelle et est utilisé pour capter des données biométriques et digitales.

Un outil dernier cri a été remis aux autorités mauriciennes, hier, en soutien de la lutte contre les crimes transfrontaliers et du renforcement de la sécurité dans les zones portuaires – le SEEK Avenger, utilisé pour capter des données biométriques et digitales. Dans le cadre du programme *«sécurité portuaire et sûreté de la navigation»,* un atelier de formation régional a été organisé par INTERPOL (Organisation internationale de police criminelle), en présence des employés de la Commission de l'océan Indien, de l'Union européenne (UE) et d'autres partenaires, au siège de la Mauritius Revenue Authority, à Mer-Rouge.

L'ambassadeur de l'UE auprès de la République de Maurice et des Seychelles, Vincent Degert, a expliqué qu'une grande partie du trafic formel et informel passe par les ports. Ainsi, les contrôler est essentiel pour éviter les flux illégaux. «*Nous voulons renforcer les capacités de contrôle de tous les pays membres qui y participent. Nous avons neuf pays au total et nous avons investi un gros budget de 28 millions d'euros. Nous voulons être efficaces car le contribuable mauricien et européen veut voir le résultat de ses investissements*», a-t-il déclaré.

Citant trois volets qu'il souhaite mettre sur pied dans ce contexte, Vincent Degert a premièrement parlé du renforcement des capacités propres de chacune des agences de police, de contrôle des douanes, qui sont dans le pays à travers à la fois des formations et des équipements. Ainsi, hier, tous les pays concernés ont reçu un équipement mis en place par INTERPOL qui permet de se connecter immédiatement à sa base de données. Les empreintes digitales d'un prévenu sont prises ; des informations sur lui sont

immédiatement reçues et alimentent en même temps la base de données d'INTERPOL. *«C'est un outil en temps réel immédiat», a* souligné Vincent Degert.

Le deuxième objectif est de renforcer la confiance entre les acteurs de la région. En effet, alors que les criminels sont souvent à l'étranger, loin de la juridiction nationale, la collaboration avec d'autres juridictions permet de les combattre, de les interroger et de les amener devant la justice. «*Il y a tout un effort de collaboration et d'opérations en commun qui peut être fait mais, pour cela, il faut la confiance, en secret, en se parlant, en se connaissant, en échangeant des méthodes de travail»,* a expliqué Vincent Degert.

Quant au troisième volet, il s'agit de renforcer la capacité nationale où un gros effort a été fait, notamment avec la douane de Maurice, qu'il a tenue à remercier. Il a émis le constat suivant : *«La douane mauricienne a mis en place une structure de coordination. Mais, maintenant on voudrait travailler au niveau de l'ensemble des agences de répression qui existent ici à Maurice pour qu'elles s'échangent l'information parce que ce n'est pas toujours facile. Chacun est parfois un peu jaloux de l'information qu'il a dans les différents domaines. Mais si on veut vraiment être efficaces, il faut partager au maximum cette information de manière à pouvoir être vraiment dans une lutte qui donne des résultats contre les criminels parce que les criminels, eux sont très bien organisés ; il faut que nous soyons aussi bien organisés qu'eux.»*

Meilleur contrôle

En l'absence de traité d'extradition entre les pays concernés, Vincent Degert a fait état qu'outre INTERPOL, il y a l'Office des Nations unies contre les drogues et les crimes qui apporte son expertise à la fois en matière de méthode et de conseils juridiques pour créer des liens entre les pays de la région. Ceci facilite le montage des opérations conjointes et les règles juridiques pour le faire. Quant à l'Organisation maritime internationale, elle met en place des contrôles au niveau des ports, comme la façon de contrôler un conteneur, la disponibilité des outils adéquats pour scanner un conteneur, et les règles pour les navires qui entrent et sortent des ports. Vincent Degert espère qu'avec tous ces efforts, il y aura un meilleur contrôle des flux d'entrée et de sortie à Maurice et dans les autres pays.

Dimitrios Souxes , INTERPOL *Senior Project Manager,* a, lui, salué la collaboration de Maurice dans son effort pour combattre les crimes organisés. Il a expliqué qu'il y a une structure en place si un pays a besoin d'aide pour mettre la main sur un fugitif. *«Par exemple, si Maurice enquête sur le cas spécifique d'un fugitif, elle doit utiliser les voies et les procédures officielles afin que le suspect puisse être localisé et arrêté. Il y a aussi un legal framework à suivre dans les cas d'extradition*», a-t-il confié.

[VIDÉO] Nouvel appareil d'enregistrement des données et de fichage pour la police



La police est désormais dotée d'un nouvel appareil d'enregistrement des données des suspects et de fichage des personnes recherchées. Celui-ci permet la capture des empreintes digitales de qualité scientifique, d'une double capture de l'iris, et d'une image faciale à haute résolution des suspects. Cet outil a été remis aux forces de l'ordre ce matin par Interpol a la Custom House de la MRA à Port-Louis. Cela, dans le cadre du programme de l'Union européenne axé sur la « sécurité portuaire et la sûreté de la navigation ». D'une durée de quatre ans, ce programme qui est coordonnée par la Commission de l'océan Indien couvre 9 pays de la région africaine dont Maurice. Les représentants de ces pays participent cette semaine à une formation sur l'utilisation de cet appareil. Une formation dispensée par Interpol.

Voir la vidéo :

- https://youtu.be/1MixKamLdKA

La Fresque du climat à La Réunion

Un million de participants dans le monde

La Fresque du Climat est un outil neutre et objectif de sensibilisation et de formation de tout public aux enjeux climatiques. Plus d'un million de personnes ont participé à cet atelier à travers le monde. À La Réunion, les animateurs de l'atelier et membres de l'association fresques.re ont invité une experte climat de Météo France pour évoquer les conséquences du réchauffement climatique à La Réunion. Rencontres.

La Fresque du Climat est un atelier mobilisant l'intelligence collective pour sensibiliser les participants aux changements climatiques. Un million de personnes (dont près de 2000 à La Réunion) ont participé à cet atelier avec une approche ludique et pédagogique qui permet à tous les publics de s'approprier le sujet des changements climatiques. Durant l'atelier, les participants relient des cartes avec des liens de cause à effets et intègrent les enjeux climatiques dans leur globalité. L'atelier se fonde sur les données issues des rapports scientifiques du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) dont les recommandations orientent les décisions politiques et économiques à l'échelle mondiale.

Créée par Cédric Rigenbach, la fresque du climat est devenue l'outil de référence qui permet aux individus et aux organisations de s'approprier le défi de l'urgence climatique. « Les ateliers que nous organisons sont des ateliers de sensibilisation sur des bases scientifiques, nous sommes neutres et nos craintes ou nos projections ne doivent pas intervenir dans cette animation. Nous ne sommes pas donneurs de leçon ni moralisateurs. Notre démarche est de sensibiliser et d'évoquer les sujets afin que les participants puissent réfléchir à leurs comportements », explique Sophie Domenjoud, animatrice, formatrice et référente locale.

Présentation du projet BRIO

A l'occasion de ce millionième participant, l'association réunionnaise a souhaité marquer le coup et a invité Marie-Dominique Leroux pour une présentation des travaux menés par Météo France avec le projet BRIO (Building Resilience in the Indian Ocean) permettant d'évaluer le réchauffement climatique à La Réunion. « On manque souvent de données locales lorsque nous animons une fresque. Là, ça nous donne des billes pour répondre aux nombreuses questions des participants », continue Marie-Jo Payet, animatrice et membre de l'association fresques.re.

Chercheuse à Météo France, Marie-Dominique Leroux a présenté les données locales avec les spécificités du territoire réunionnais. Afin de vérifier la fiabilité de la méthode utilisée, ces travaux ont été passés au crible des données historiques, ainsi, les informations diffusées sont d'autant plus indubitables. La scientifique a évoqué différents scénarios éventuels sur les précipitations, l'activité cyclonique et les canicules. En bref, il faudra suivre l'atelier pour avoir tous les chiffres et détails : si les

cyclones ne seront pas forcément plus nombreux, leur intensité augmentera et la latitude à laquelle leur intensité maximale sera atteinte va continuer à migrer vers le sud, augmentant le risque pour les îles des Mascareignes d'être touchés par des systèmes plus intenses dans le futur. Les précipitations vont augmenter en intensité d'environ 7% : « Il ne va pas pleuvoir plus souvent, mais quand il va pleuvoir, il va tomber plus de pluie », précise-t-elle. « Comme les sols seront asséchés par les périodes de sécheresse, l'eau va moins pénétrer vers les nappes phréatiques ».

52 animateurs formés à La Réunion

Comme partout dans le monde, la température va augmenter à La Réunion. Toutefois, grâce à son environnement maritime, l'augmentation sera moins conséquente que sur les grandes surfaces continentales telles que Madagascar ou l'Afrique. « La mer se réchauffe plus lentement que la terre, ce qui est bénéfique pour des petites îles comme La Réunion ».

Ces résultats confirment l'importance de la sensibilisation du plus grand nombre et des efforts indispensables à mener collectivement afin de pouvoir atténuer, ralentir le phénomène et se préparer aux conséquences. A La Réunion, 32 animateurs ont été formés en 2022 et déjà plus de 20 nouveaux animateurs depuis le début de l'année 2023. Il y en a forcément un près de chez vous. Tous ensemble nous pouvons faire basculer le monde dans la transition.

Les acteurs du Sud-Ouest de l'océan Indien unis pour une meilleure protection des aires marines de la région



Le programme Varuna, le projet Résilience des populations et des écosystèmes côtiers du Sud-Ouest de l'océan Indien (RECOS) et la Western Indian Ocean Marine Protected Areas Network (WIOMPAN) ont organisé conjointement un atelier afin de mutualiser leurs actions pour soutenir les gestionnaires d'aires marines protégées (AMP) et d'aires marines gérées localement (LMMA) dans la région du 27 au 31 mars 2023 à Nosy Be.

Cet atelier a permis de renforcer les capacités d'une quarantaine d'acteurs impliqués dans la gestion d'aires marines protégées (AMP) issus de sept territoires du Sud-Ouest de l'océan Indien. Plus particulièrement, l'événement a facilité les échanges et la mise en réseau d'acteurs régionaux pour une meilleure synergie des actions, et donc des impacts plus tangibles.

« Le moment est venu pour nous, acteurs de notre belle région, de s'asseoir ensemble et de mesurer les progrès réalisés à travers nos actions respectives, puis de s'accorder sur le chemin restant à parcourir pour atteindre les objectifs de conservation marine », a déclaré M. Anfani MSoili, Chargé de mission « Transition écologique et énergétique, tourisme et migrations » de la Commission de l'océan Indien (COI).

« Je me réjouis de voir que le travail de préfiguration visant à recueillir vos besoins, lancé en 2022 par Réserves Naturelles de France qui pilote ce projet, se concrétise par cet atelier conjoint ou nous pourrons, collectivement avec vous gestionnaires, RECOS et le WIOMPAN, produire des plans d'actions coordonnés répondant à vos attentes », a déclaré Mme Blanche Gomez, coordinatrice du programme Varuna chez Expertise France.

Les participants ont également bénéficié d'une formation à l'outil IMET (Integrated Management Effectiveness Tool) et sont allés à la rencontre des gestionnaires du Parc national de Nosy Tanikely. Cet outil permet notamment une évaluation approfondie de l'efficacité des aires protégées marines et terrestres, indépendamment de leurs catégories de gestion et de leur type de gouvernance. Ainsi, IMET est un outil d'aide à la décision qui permet aux gestionnaires d'aires protégées d'améliorer les résultats en matière de conservation.

« IMET, un outil intéressant et utile ! Beaucoup de choses à traiter en deux jours mais cela me donne envie de le mettre en pratique pour pouvoir approfondir son utilisation sur mon aire marine protégée », témoigne Eric Blais, de l'ONG Nature Seychelles.

À l'issue de l'atelier, les participants ont contribué à l'élaboration du plan d'action du WIOMPAN à l'horizon de juin 2026. Cela inclut un plan de renforcement de capacités du réseau élaboré sur la base d'un inventaire des besoins en expertise. Le projet RECOS et le programme Varuna répondront à certains de ces besoins au cours des trois années à venir au travers de leurs programmes respectifs

d'échanges d'expérience, de formation et de compagnonnage. De plus, un programme de recherche vers une étude régionale sur l'efficacité de la gestion des AMP a été défini dans le cadre d'une thèse doctorale. Un appel à manifestation d'intérêt sera lancé par le projet RECOS de la COI sur co-financement de l'Agence française de développement (AFD) et du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM).
Le fruit de ces échanges contribuera à la production des « Perspectives des aires marines protégées » (Marine Protected Areas Outlook), un rapport de la WIOMSA qui examine les progrès accomplis par les pays signataires de la Convention de Nairobi vers la réalisation de l'objectif 11 d'Aichi et de l'objectif de développement durable 14 (ODD 14, Vie aquatique).

Le programme Varuna est financé par l'AFD et mis en œuvre par Expertise France. Il vise à stopper l'érosion de la biodiversité dans les îles du sud-ouest de l'océan Indien au bénéfice des populations de la région. L'un des projets, mené par Réserves naturelles de France, appuie la structuration du réseau de gestionnaires de l'Ouest de l'océan Indien, en favorisant l'émergence d'une communauté de praticiens et en permettant des collaborations entre pairs telles que la formation, le compagnonnage et les journées d'échanges techniques.
Le projet "Résilience des populations et des écosystèmes côtiers du Sud-Ouest de l'océan Indien" (RECOS) est cofinancé par l'AFD et le FFEM. Ce projet de la COI vise à renforcer la résilience des populations aux effets du changement climatique en restaurant les services écosystémiques côtiers. En savoir plus sur le projet RECOS de la COI WIOMSA et WIOMPAN L'Association des sciences marines du Sud-Ouest de l'océan Indien (WIOMSA) est une ONG établie à Zanzibar, Tanzanie. Elle se consacre à la promotion du développement éducatif, scientifique et technologique de tous les aspects des sciences de la mer. Le WIOMPAN est un réseau de praticiens des AMP. Le réseau rassemble des praticiens des AMP de 10 pays de l'océan Indien occidental – Kenya, Tanzanie, Mozambique, Afrique du Sud, Comores, Seychelles, Maurice, Somalie, Madagascar et Réunion (France).

Lire aussi :

- https://www.memento.fr/article_05-04-2023-les-acteurs-du-sud-ouest-de-l-ocean-indien-main-dans-la-main-pour-une-meilleure-efficacite-des-aires-marines-protegees-de-la-region
- https://www.clicanoo.re/article/societe/2023/04/01/les-acteurs-du-sud-ouest-de-locean-indien-main-dans-la-main-pour-une-meilleure-efficacite-des-aires-marines-protegees
- https://www.zinfos974.com/Les-acteurs-du-Sud-Ouest-de-l-ocean-Indien-main-dans-la-main-pour-une-meilleure-efficacite-des-aires-marines-protegees_a194440.html

Alan Ganoo participe à la 13e session de la Commission de coopération bilatérale Maurice-Seychelles



Le ministre des Transports terrestres et du métro léger, ministre des Affaires étrangères, de l'intégration régionale et du commerce international, Alan Ganoo, a conduit une délégation mauricienne aux Seychelles pour assister à la 13e session de la Commission de coopération bilatérale Maurice-Seychelles (CBC) tenue du 3 au 6 avril dernier.
L'événement comprenait une réunion des hauts fonctionnaires les 3 et 4 avril, suivie d'une réunion ministérielle le 6 avril. S'exprimant à l'ouverture de la réunion ministérielle, Alan Ganoo a souligné que la « CBC est un témoignage de notre résolution commune et de notre détermination à travailler au renforcement des liens entre Maurice et les Seychelles ». Il a indiqué que la réunion visait à renforcer les complémentarités, les synergies et la résilience dans tous les domaines souhaités. Étant donné le rythme sans précédent des transformations dans le monde, Maurice et les Seychelles devraient collaborer plus étroitement en matière d'innovation dans tous les secteurs, a-t-il déclaré.
En ce qui concerne la question des PEID, le ministre a souligné que les deux pays devraient continuer à être tournés vers l'avenir et intensifier leurs efforts conjoints pour obtenir plus de ressources et exploiter de nouvelles opportunités de croissance dans les domaines émergents. Il a ainsi évoqué l'importance de la sécurité maritime et de la préservation des ressources marines. Pour lui, les nouvelles industries océaniques durables, telles que la pêche et l'aquaculture durables et les énergies marines renouvelables, offrent des possibilités de générer de nouvelles sources d'emploi et de croissance. Il a en outre appelé à une plus grande collaboration entre les deux pays dans la lutte contre le trafic de drogue et d'autres activités illicites dans l'océan Indien.
Alan Ganoo a également exprimé sa gratitude aux Seychelles pour avoir soutenu les candidatures de Maurice, à savoir un siège non permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU), **Suite de l'article**

DCP, stocks, surpêche : les membres régionaux de la CTOI se réunissent aux Seychelles pour examiner les propositions



Le problème croissant des DCP égarés par l'industrie de la pêche au thon. (Tony Jupiter, ICS Seychelles)

(Seychelles News Agency) - Les Seychelles ont rencontré des responsables gouvernementaux de haut niveau du secteur de la pêche de Tanzanie, du Kenya et des Comores pour discuter de projets de propositions pour la prochaine réunion de la Commission des thons de l'océan Indien (**CTOI**), sollicitant la considération de ces pays pour des propositions de coparrainage.
Le ministre de la pêche des Seychelles, des Comores et de la Tanzanie, et le secrétaire principal pour la pêche du Kenya se sont rencontrés jeudi lors du deuxième sommet ministériel des ministres de la pêche du sud-ouest de l'océan Indien.
Le ministre de la Pêche des Seychelles, Jean-François Ferrari, a souligné que lors du Sommet ministériel de cette année, les pays côtiers d'Afrique de l'Est ont été inclus "car nous voulons les réunir étant donné que ce sont tous des pays qui utilisent la senne comme méthode de pêche".
Comme pour le précédent sommet, l'objectif du second est d'avoir un échange d'idées pour la prochaine 27e session de la Commission des thons de l'océan Indien (**CTOI**) qui se tiendra du 8 au 12 mai à Maurice cette année.
« Nous ne pouvons pas nous permettre de continuer à travailler isolément face aux nombreux défis communs auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. En collaborant, nous pouvons trouver des solutions à ces défis et assurer la durabilité à long terme de nos pêcheries et le bien-être de nos communautés. ", a déclaré M. Ferrari.
Les problèmes qu'il a soulignés étaient l'utilisation de dispositifs de concentration de poissons (**DCP**), les stocks de poissons, la capture de poissons trop petits autour de la pêche à la senne coulissante, qui ont aussi été soulevés une fois de plus lors de la dernière réunion de la **CTOI** tenue à Mombasa, au Kenya, au mois de février.
Cela a conduit la Commission à voter pour adopter une proposition d'interdiction de la pêche sous **DCP** par les senneurs dans l'océan Indien durant 72 jours, car il a été démontré que ces engins contribuent à la surpêche étant donné qu'ils attirent les poissons juvéniles ainsi que les tortues, les requins et les mammifères marins qui se font prendre dans les filets des senneurs. **Suite de l'article**

Ressources halieutiques : Les opportunités d'investissements exposées à Toamasina



Atelier de présentation des opportunités d'investissements dans l'économie bleue, organisé à Toamasina.

Le secteur des ressources halieutiques présente d'énormes potentialités, en matière de création de richesses. C'est dans cette optique que le MPEB (Ministère de la Pêche et de l'Économie Bleue) a présenté les opportunités d'investissements dans trois régions, lors d'une conférence organisée jeudi dernier à Toamasina. Le ministre Mahatante Paubert était le principal intervenant, lors de cette présentation, assisté par les opérateurs du secteur. Il a développé toutes les stratégies adoptées pour développer **l'économie bleue** à Madagascar, pour que celle-ci puisse être un vrai levier de développement. La présentation a été suivie d'un échange entre les différents participants, ce qui a permis de constater que les opérateurs du secteur privé sont nombreux à s'intéresser à l'économie bleue, mais n'ont pas encore des connaissances précises sur les potentialités offertes par ce secteur d'activité. Le ministre de tutelle a profité de l'occasion pour inciter les opérateurs et les investisseurs à s'intéresser davantage aux ressources halieutiques, à investir et à opérer pour participer au développement de l'économie bleue, qui est déjà en plein essor.

Secteur agricole : Introduction de semences de maïs hybride à Madagascar



Lors de la signature de la convention de partenariat entre les deux parties.

La production de maïs à Madagascar n'arrive jusqu'à présent pas à satisfaire la demande locale en raison de la faiblesse du rendement de productivité qui s'élève entre 2 et 4 tonnes à l'hectare. Ce produit est pourtant très prisé par la population en tant que principale nourriture, notamment pour les ménages ruraux. C'est également un intrant destiné à la fabrication d'une alimentation animale. Afin de couvrir ces besoins au niveau local, le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage a introduit des semences de maïs hybride dénommées « Mukushi ». Ce maïs hybride est fabriqué par l'entreprise de production semencière Mukushy Seed Co au Zimbabwe dirigée par le Dr John Mac Robert. Sa culture permet d'obtenir un rendement de productivité atteignant 6 à 8 tonnes à l'hectare. Il s'agit également d'une variété de semence résistante à la sécheresse et à cycle court. La remise officielle de ces semences de maïs hybride a eu lieu hier à Anosy après la signature d'une convention de partenariat entre le ministre de tutelle, Harifidy Ramilison et le dirigeant de l'entreprise au Zimbabwe. Il faut savoir que toutes les procédures relevant de l'introduction de ces semences dans le pays ont été respectées, a-t-on avancé. Cette action entre dans le cadre de la stratégie du ministère visant à atteindre l'autosuffisance alimentaire à Madagascar.

Navalona R.

Programmes européens : collectivités et Etat signent la convention cadre



Le lancement de la programmation 2021-2027 des fonds européens a été acté ce vendredi 7 avril 2023 dans l'Hémicycle du Palais de la Source. La convention cadre de gestion partenariale pour La Réunion a été signée par le Préfet de La Réunion, Jérôme Filippini, le 1er vice-Président du Conseil Régional, Patrick Lebreton, le Président du Département, Cyrille Melchior, ainsi que les représentants de la Commission européenne (par visio conférence), les membres du Comité de Suivi des fonds européens et le directeur de l'agence de gestion des initiatives locales en matière européenne (AGILE), Philippe Clain. Nous publions ci-dessous le communiqué du département (Photos : Conseil départemental - Alexandre Rivière)

« C'est pour moi un grand plaisir et un honneur particulier que de coprésider ce premier Comité de suivi plurifonds consacré à la nouvelle génération de programmes européens qui couvrent, pour le FEDER, le FSE+ et le FEAMPA, la période 2021-2027 et pour le FEADER, la période 2023-2027 », a précisé le président du Département, Cyrille Melchior, lors de l'ouverture de la séance plénière consacrée à la gestion des fonds européens.

Le Département est un partenaire actif puisqu'il est autorité de gestion du programme du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

« Concernant la période 2023-2027, La Réunion dispose d'une enveloppe de plus de 2 milliards d'euros dont 260 millions d'euros pour le FEADER, en légère augmentation par rapport à la période 2014-2020. Ces fonds FEADER permettront à la Collectivité de poursuivre le soutien au développement rural », explique Cyrille Melchior.

Un Comité de suivi réunit les collectivités départementale et régionale ainsi que l'Etat. Ce Comité permet d'examiner l'état d'avancement des programmes européens pour une bonne gestion des fonds alloués.

Pour sa part, la Région Réunion, autorité de gestion du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et d'une partie du Fonds Social Européen (FSE+) a précisé par la voix de son 1er vice-Président Patrick Lebreton, « Le programme régional FEDER/FSE+ 2021 – 2027 a été le premier programme RUP à être approuvé par la Commission européenne le 9 novembre 2022. L'installation de son comité de suivi s'est faite le 13 décembre 2022, accompagnée d'une réunion de présentation du programme. **Suite de l'article**

L'UE accorde au pays une garantie budgétaire de 5 millions d'euros

09/04/2023 Maoulida Mbae



Le ministre des finances, Mze Abdou Mohamed Chafiou et le chef du bureau UE aux Comores Pierre Beziz ont remis au président Azali Assoumani le rapport sur la mise en œuvre de la coopération entre l'Union Européenne et l'Union des Comores pour l'année 2022. Les investissements de l'UE aux Comores sont estimés à 70 000 euros. Cette dernière a mis en place une garantie budgétaire de 5 millions d'euros au profit des Comores.

« Le rapport montre la force de notre partenariat en termes de politique, l'influence, la relation et la force des relations entre l'UE et l'Union des Comores en termes d'investissement financier », a d'emblée déclaré Pierre Beziz chef du bureau UE aux Comores. D'après-lui, l'UE soutient le pays dans des nombreux domaines notamment l'énergie solaire, l'accès à l'eau, la gouvernance ou en appui à l'entreprenariat des jeunes et au développement du commerce pour un montant de 70 000 euros. « Cette enveloppe très importante pour le pays montre la force de nos relations », estime M. Beziz selon qui l'objectif de l'UE est d'appuyer les Comores dans la mise en œuvre du plan Comores émergentes et d'atteindre, d'après ses propres mots, les objectifs de l'émergence à l'horizon 2030.

Les relations entre Bruxelles et Moroni se sont intensifiées ces deux dernières années, a en croire le ministre des finances, du budget et du secteur bancaire. « Elles sont marquées par la visite du président de la République en Belgique où il a rencontré Charles Michel président du conseil de l'UE. Et le déplacement que j'ai moi-même effectué à Bruxelles pour aller rencontrer les départements avec lesquels nous travaillons ensemble », a-t-il fait savoir.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE BOENY – Contribution importante des aires protégées

Tant qu'aucune solution n'est trouvée dans l'utilisation du charbon de bois dans la région Boeny, les aires protégées seront de plus en plus dévastées et ne dureront plus longtemps. C'est la déclaration du gouverneur de Boeny, Mokhtar Andriantomanga, en rencontrant le directeur de la Fondation pour les aires protégées et la biodiversité de Madagascar (FAPBM), Hajarivo Andrianandrasana, et celui du Parc d'Ankarafantsika, ainsi que Mandimby Andriambololona, représentant de la Plateforme des gestionnaires des aires protégées de Boeny, mercredi, au bloc administratif à Ampisikina. « Les aires protégées finiront par disparaître si aucune solution pour abandonner progressivement l'utilisation du charbon de bois n'est trouvée. L'emploi de l'énergie bois est la première cause de la destruction de la forêt. Les aires protégées sont très importantes et vitales pour le développement économique. Une réunion sur l'investigation de la contribution économique des Aires protégées à Madagascar et la nécessité de les protéger a été organisée l'an passé. On attend beaucoup des retombées de cette réunion. L'enseignement et le changement d'attitude des communautés de base sur l'importance de la forêt sont importants», souligne le gouverneur. D'après le directeur de la FAPBM, la recherche d'autres matériaux pour remplacer le charbon dans la région Boeny sera inscrite au prochain programme des activités de la Fondation. Des informations sur le « service éco-systémique » seront ensuite rapportées.

Plusieurs associations s'activent pour protéger les pétrels menacés d'extinction



Chaque année, la pollution lumineuse tue des pétrels. En cause, l'éclairage urbain : les pétrels attirés par les lumières tombent au sol et sont incapables de s'envoler à nouveau, à la merci des rats, des chiens et des chats.
Alors que débutent en cette période les premiers envols des jeunes pétrels de Barau et des pétrels noirs qui sont deux oiseaux marins endémiques de La Réunion menacée d'extinction, des militants de Greenpeace La Réunion, Attac La Réunion, Extinction Rebellion et Citoyen pour le Climat Réunion se sont mobilisés à Terre-Sainte, Saint-Pierre.
Le but étant de relayer le message d'alerte lancé par la SEOR et pour exiger un éclairage raisonné et pragmatique de l'éclairage public, mais aussi l'éclairage touristique et publicitaire.
La ville de Saint-Pierre n'a pas été choisie par hasard. Effectivement, Saint-Pierre semble être une ville très lumineuse. Des pancartes de sensibilisations ont été accrochées dans cette dernière.
Ces lumières ont pour conséquences : l'échouage des pétrels, la désorientation des tortues marines et des chauves-souris.
Si le nombre de sources lumineuses est restreint au nécessaire, mieux adapté (ampoules au spectre orangé, éclairer vers le sol plutôt que le ciel, etc.) et s'ils sont éteints dès 19h durant cette lune noire, il serait possible de sauver de nombreux oiseaux. **Suite de l'article**